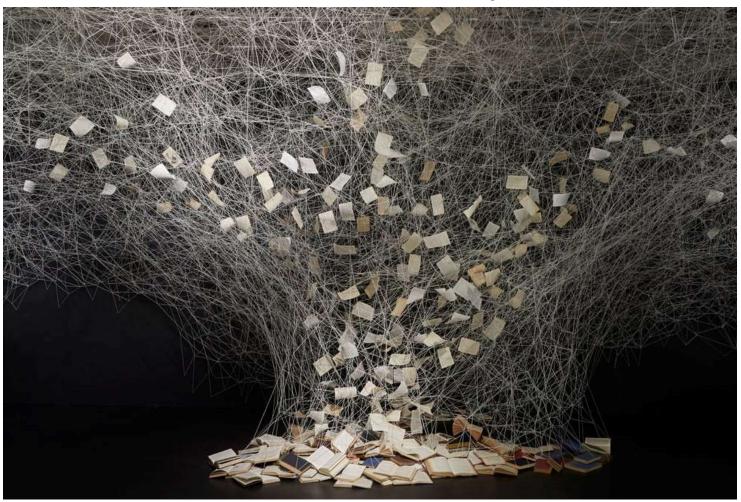
LES CATALOGUES DE BIBLIOTHEQUES



Un catalogue, pour quoi faire?-1-

Un catalogue est une base de données bibliographiques, soit une base décrivant des documents de façon synthétique, sans donner accès aux documents eux-mêmes (document secondaire).

Un catalogue, pour quoi faire?-2-

Il permet de:

- □Faciliter l'accès aux collections, permettre de les visualiser sans consultation directe
- ■Donner une image exhaustive des collections

Ex: vous travaillez sur Sou Fujimoto. Recherche directe en rayon, cote 72-05 FUJ, 7 monographies. Au catalogue /recherche simple: 277 réponses (s'ajoutent des articles de revues, des ouvrages collectifs sur l'architecture japonaise ou plus largement l'architecture contemporaine et quelques vidéos)

- Retrouver un document à partir d'un seul élément connu
- □Guider le lecteur dans le choix de ses documents

Catalogues # Bases de données -1-

De plus en plus de catalogues de bibliothèque, dits « enrichis », donnent accès à des documents, numérisés (généralement anciens car dans le domaine public -auteur décédé depuis au moins 70 ans-) ou numériques (tels que des ebooks, sous droit donc sur authentification)

Ex: vous avez besoin de consulter des textes de Ruskin. La bible d'Amiens est sur https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb31271178r (« consulter en ligne »)

Catalogues # Bases de données -2-

D'autres textes de Ruskin sont disponibles en anglais sur les bibliothèques numériques : http://www.archive.org et sur http://www.gutenberg.org/ebooks/search/?query=ruskin

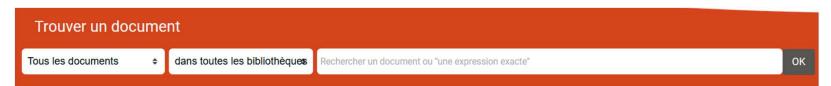
Par ailleurs de nombreuses bases de données proposent des documents en texte intégral mais souvent sur abonnement payant.

Comment utiliser le catalogue de la bibliothèque?

Accès: https://www.archires.archi.fr/

Attention, il s'agit d'un catalogue collectif! Pour n'interroger que les collections de votre bibliothèque, choisissez 'ENSA Paris Val-de-Seine'.

- 2 modes de consultation principaux :
- -La recherche simple



- La recherche avancée

Autres liens utiles



(Rubrique accessible en page d'accueil du portail ArchiRès)

- Mots-clefs ArchiRès: à utiliser pour la recherche sujet.
- □ Liste des revues analysées: permet de savoir quelles revues font l'objet d'un signalement au niveau de l'article.

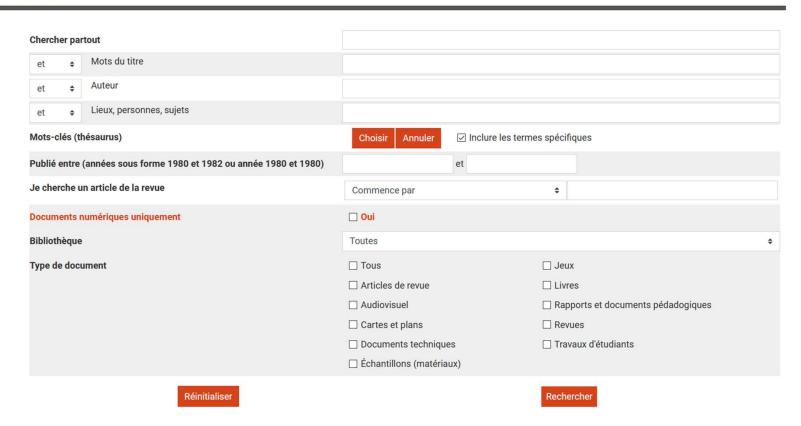
La recherche simple

La recherche simple ou « chercher partout » : interroge l'ensemble des occurrences du mot recherché qu'elles soient dans le titre, le mot-clef, le résumé...Elle est intéressante lorsque votre sujet est très spécialisé.

Pour des termes assez larges ou polysémiques, cela génère beaucoup de bruit (trop de réponses ne répondant pas forcément à votre attente). Le catalogue ne tient pas compte des accents, minuscules/majuscules.

Formulaire de recherche avancée

RECHERCHE AVANCÉE



La recherche avancée

Elle permet de faire une recherche sur un type précis de données (ex : auteur, titre, mot-clef...) ou une recherche combinée (ex : recherche titre / auteur).

Chercher partout	
et Mots du titre	philosophie de l'architecture
et \$ Auteur	queysanne
et	
Mots-clés (thésaurus)	Choisir Annuler ☑ Inclure les termes spécifiques
Publié entre (années sous forme 1980 et 1982 ou année 1980 et 1980)	et
Je cherche un article de la revue	Commence par
Documents numériques uniquement	Oui
Bibliothèque	ENSA de Paris-Val-de-Seine
Type de document	☐ Tous ☐ Jeux
	☐ Articles de revue ☐ Livres
	☐ Audiovisuel ☐ Rapports et documents pédadogiques
	☐ Cartes et plans ☐ Revues
	☐ Documents techniques ☐ Travaux d'étudiants
	☐ Échantillons (matériaux)

Quelques conseils

- □ Commencez par une recherche assez simple ; évitez de saisir une phrase entière, un ou deux mots significatifs suffisent (sans les mots vides).
- □ Analysez d'emblée la liste de réponses :
- nombre de résultats?
- pertinence des 1r réponses par rapport à votre requête ?

Si vous obtenez trop de bruit, **affinez votre requête** (saisissez plus de termes, utilisez d'autres champs). Dans le cas inverse (silence, pas ou peu de résultats), reformulez, vérifiez l'orthographe des mots, utiliser le thésaurus ArchiRès pour trouver des synonymes etc.

Principaux critères de recherche -3-

- □ Par auteur
- □ Par titre (utile pour localiser un document précis)
- □ Par sujet (mot-clef ArchiRès, architecte, lieux)

Affinez votre recherche en fonction du nombre de résultats obtenus.

Une recherche simple sur un architecte peu documenté sera suffisante. En revanche, si vous travaillez sur Mies van der Rohe, par ex, vous devez faire des restrictions sauf si vous êtes prêts à consulter près de 1500 documents!

Clefs de recherche -1-

☐ Les types de recherche

Recherche sur un (ou plusieurs) mots Recherche sur une expression

Pour faire une recherche sur une expression précise : placer l'expression entre guillemets :

Ex : architecture organique = 82 résultats, soit l'ensemble des notices avec chacun des deux termes, mais pas nécessairement côte à côte, dans le titre

« architecture organique » = 26 résultats, recherche stricte sur l'expression.

Clefs de recherche -2-

□ Les opérateurs boléens

ET: tous les termes doivent être présents;

OU: au moins un terme doit être présent;

SAUF: le terme qui suit l'opérateur ne doit pas être présent.

□ Par défaut, l'opérateur 'ET' s'applique

Ex : vous recherchez architecture climatique en mots du titre = 112 résultats. Le catalogue propose les documents dont les titres comportent les 2 termes, pas nécessairement côte à côte (pour cela il faudrait ajouter des guillemets : 30 résultats en cherchant strictement sur l'expression).

La même recherche en sujet = 609 résultats, il ne s'agit plus seulement de documents avec cette expression dans leur titre mais considérés comme relevant du thème par le bibliothécaire.

Clefs de recherche -3-

□ La troncature (*)

Elle permet de ne saisir que le radical d'un terme pour ouvrir la recherche aux déclinaisons de genre, de nombre voire à d'autres langues. Elle permet aussi de contourner un doute sur l'orthographe.

Ex : urba* en mots du titre donne des réponses avec urbain, urbaine, urbanisation...

Opérateurs boléens et troncature peuvent être utilisés dans de nombreux catalogues tels que le Sudoc, le catalogue de la Bibliothèque nationale de France...

La recherche 'sujet' -1-

□ L'indexation

= expression du contenu des documents par les bibliothécaires, en langage documentaire.

Pour:

- -éviter la polysémie;
- -homogénéiser la description de documents sur le même thème;
- -définir un langage commun entre lecteurs formulant des recherches et bibliothécaires indexant les documents.

La recherche 'sujet' -2-

■ Vocabulaire d'indexation

La liste qui sert à indexer les documents (motsclefs) vous permet de préciser votre recherche ou au contraire de l'élargir à des concepts voisins.

Ex: architecture écologique, construction écologique, urbanisme durable, Ecoquartier...(mais non architecture durable, éco-construction...Cela ne signifie pas que vous ne pouvez pas utiliser ces mots mais pas en recherche sujet fondée sur les seuls mots-clefs ArchiRès. Ils peuvent apparaître dans le titre, le résumé, et donc par une recherche « tous mots » ou par titre, autre façon d'élargir une recherche sujet).

Quelques exemples -1-

« Paysage » en recherche sujet / site PVDS : plus de 10 800 réponses. Vous devez resserrer votre recherche pour plus de pertinence et en fonction du temps dont vous disposez, en cherchant des termes plus précis (« paysage urbain » ~1000, « paysage industriel » : 413 etc.) et restreindre ensuite à un type de document (exclure les articles etc.).

En revanche, « paysage photographique » en recherche sujet = 0 réponse, le mot n'est pas un terme d'indexation retenu. Vous pouvez alors le relancer en « tous mots » ou « mots du titre ».

Quelques exemples -2-

- □ Des mots-clefs de « courants » : postmodernisme, brutalisme, modernité, minimalisme...
- □ Des mots-clefs de techniques ou matériaux : construction en terre, terre crue, stéréotomie etc.
- □ Des associations : rapport art-architecture, rapport forme-fonction, rapport eau-ville etc.
- □ Des mots-clefs de disciplines, types de bâtiments ou d'espaces : architecture, photographie, bâtiment hospitalier, établissement de santé, maison de retraite, espace urbain, espace public etc.
- □ Des mots-clefs géographiques : opéra Garnier, opéra Bastille, etc.
- □ Des mots-clefs liés à la nature du texte : écrit d'architecte, monographie, dictionnaire etc.

Savoir reformuler -1-

Réaliser une recherche pertinente dans un système documentaire implique de savoir reformuler son sujet en langage documentaire et utiliser les termes les plus pertinents dans ce langage, au bon endroit.

Ex: « minimalisme » en « tous mots » / PVDS: 344 réponses, l'ensemble des notices incluant le mot est signalée, certaines réponses seront éloignées de votre recherche (bruit).

« Minimalisme » en mots du titre, 30 réponses. Il ne s'agit que des documents ayant le mot dans leur titre. Un ouvrage titré « mouvement minimal en architecture » ne sera pas signalé. Vous risquez de manquer des documents pertinents (silence) « Minimalisme » en recherche sujet (terme retenu): 252 résultats. Les bibliothécaires ont analysé le contenu de ces documents comme relevant du minimalisme.

Savoir reformuler -2-

Pour passer d'un langage naturel à un langage documentaire :

- ☐ Etape 1 : formulez votre recherche

 Je cherche des vidéo de Bill Viola.
- □ Etape 2 : décomposez-là et utilisez les champs de recherche adéquats

J'ai défini un type de documents et un artiste. Je saisis 'Bill Viola' dans le champ personne et 'audiovisuel' en type de document. 6 résultats.

Savoir reformuler -3-

□ Etape 3 : affiner ou élargir la recherche en fonction des résultats

Je peux éventuellement élargir la recherche.

Ex : s'intéresser à tous les types de documents sur Bill Viola (s'ajoutent alors des livres et articles) ; S'intéresser à tous les documents audiovisuels sur l'art vidéo.

Restreindre une recherche -1-

□ Pour faire une restriction :

-soit vous choisissez une formulation négative dans un champ.

```
Ex: mots du titre = perspective, type de document
= tout, en décochant article et revue;
-soit vous choisissez un terme précis dans
certains champs, ce qui exclura les autres valeurs.
Ex: titre = perspective; auteur = Panofsky.
Vous n'obtiendrez que des textes de Panofsky
sur la perspective, à l'exclusion de tout autre
document sur le sujet.
```

Restreindre une recherche -2-

□ Par type de document

Critère important en raison de l'analyse de revues au sein du réseau ArchiRès qui génère sur tout sujet de nombreuses notices « article », ou pour cibler ou exclure les nombreux travaux étudiants. (*Ex : livres, articles, revues, PFE* etc.)

□ Par bibliothèque

Critère essentiel: ArchiRès est un catalogue collectif, sans cela vous pouvez être frustré en trouvant un document pertinent dans une autre bibliothèque (même s'il est possible de demander un prêt entre bibliothèques).

□ Par revue

Critère utile pour la recherche d'article, si vous savez dans quelle revue il a été publié.

Restreindre une recherche -3-

□ Par date

Permet de resserrer une recherche aux publications récentes, par exemple. Vous pouvez également trier a posteriori une liste de réponses par date.

□ Aux seules ressources en ligne

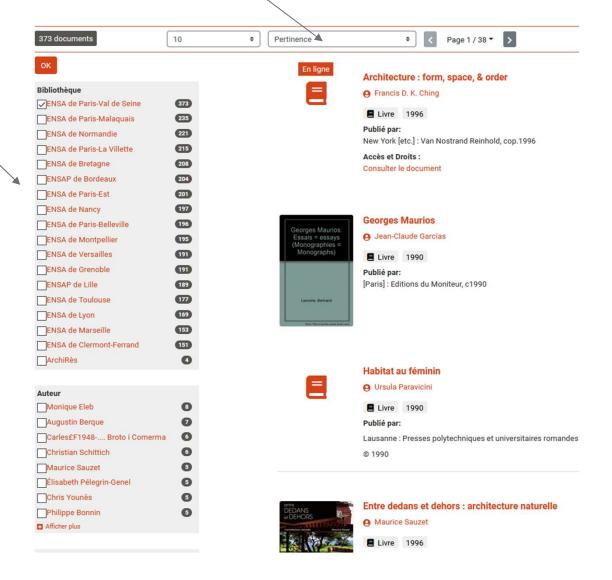
Il s'agit principalement de travaux étudiants, d'ebooks, de VOD.

Important : si la recherche donne plusieurs résultats, les notices s'affichent sous forme abrégée. Pour consulter la notice complète, cliquer sur le titre, vous aurez alors beaucoup plus d'informations (résumé, localisation etc.).

Restriction a posteriori

- Vous pouvez également restreindre une recherche non plus en amont, en sélectionnant des critères limitatifs à partir le formulaire de recherche mais à partir de la liste de résultats obtenue, en utilisant les facettes par auteurs, sujets, langue... (colonne gauche, liens cliquables). Ne pas oublier de valider vos choix en cliquant sur « ok »
- La liste de résultats peut être triée par date (croissante/décroissante), par ordre alphabétique (titre/auteur). Par défaut le tri s'opère par pertinence.

Liste de résultats



Analyse de revues -1-

Le réseau ArchiRès dépouille des revues, c'est-àdire qu'il en signale les articles, ce qui permet des recherches précises mais crée du bruit en recherche.

Ainsi, parmi les quelque 375 000 références présentes sur ArchiRès, plus d'1/3 relèvent du signalement d'articles de revues (~133 000). Cela signifie que chacune de vos recherches renvoie de nombreux résultats « articles » et que si vous souhaitez consulter des ouvrages ou des dvd, il est utile de faire une restriction par type de document.

Analyse de revues -2-

Par ailleurs, trouver un article pertinent dans le catalogue ne signifie par qu'il est consultable dans votre bibliothèque.

Pour le savoir, il faut remonter du niveau article à celui de l'abonnement et analyser l'état de collection, soit les périodes d'abonnement et d'interruption d'abonnement à la revue dans chaque bibliothèque.

Remarque : en recherche 'articles', ne pas sélectionner de bibliothèque car la localisation se fait au niveau de la revue, non de l'article.

De l'article à la revue

Ex :vous souhaitez consulter cet article paru dans D'A sur la construction climatique.

https://www.archires.archi.fr/recherche/viewnotice/id/1957644

- -3 informations sont nécessaires pour localiser un article : le **titre de la revue, n° éditorial, année de parution.** Ici D'A, déc.-fév. 2019-2020, n°277
- -Notez-les et cliquez sur « où trouvez cette revue ».
- -Vous êtes alors sur la référence de la revue, non plus de l'article. Regardez l'état de collection pour l'ENSA Paris-Val de Seine.

Lire un état de collection

Ex : état de collection de la revue D'Architectures à

la bibliothèque : • ENSA de Paris-Val de Seine - non disponible pour le prêt entre bibliothèques

Numéros présents : no. 1 (1989)-....

Numéros manquants : no.175 (2008) ; no.266, 267 (2018) ; no.295 (2021) ; no.297 (2022)

→ Décryptage : la bibliothèque est abonnée à la revue D'A depuis le 1^{er} n°, paru en 1989, sans interruption (abonnement en cours : -...) mais il lui manque quelques n° (175, 266, 295, 297). Votre article doit être disponible, chercher le n° en rayon.

Les revues sont classées par ordre alphabétique de titre, seules les périodes anciennes sont en accès indirect. Si votre article s'était trouvé dans un n° manquant, on l'aurait recherché dans une autre bibliothèque.

Quelques conseils

- Ne renoncez pas suite à un échec (silence) en recherche : modifiez votre requête, cherchez des mots-clefs voisins etc.
- □ Si vous cherchez une référence précise signalée en cours, vérifiez-là en croisant les sources (vérifier sur le site de l'éditeur, de l'auteur...). Une référence bibliographique erronée ou inexacte ne permet pas de retrouver le document (ex: on vous a signalé un titre et un auteur mais il s'agit du titre d'un chapitre et non d'un livre, il ne sera pas nécessairement signalé dans le catalogue).

Catalogue et bibliographie

- □ Le catalogue peut vous aider à rédiger votre bibliographie. Chaque référence comprend les éléments nécessaires : auteur, titre, lieu de publication, éditeur, date de publication...
- □ Notez précisément, au fur et à mesure de vos lectures et recherches, les références des documents utilisés, afin de gagner du temps pour vos <u>citations</u> et <u>bibliographie</u>.

Si toutefois vous avez mal noté une référence, apprenez à lire une notice de catalogue.

Lire une notice -1-



Lire une notice -2-

- L'encart supérieur met en exergue les informations essentielles : titre, auteur, date de publication, type de document (ici livre)
- Les rebonds en rouge permettent de relancer la recherche sur les mêmes sujets (personnes ou thèmes), de voir d'autres publications de l'auteur.

Ex : vous trouvez un ouvrage intéressant de Yves Couasnet,

https://www.archires.archi.fr/recherche/viewnotice/id/601861,

vous pouvez relancer la recherche sur l'ensemble des textes de cet auteur présents à la bibliothèque.

Lire une notice -3-

Le résumé, les mots-clefs et la description matérielle vous donnent une idée du contenu (thématiques dominantes, période, orientations...) et de l'importance du document (durée d'une vidéo, nombre de pages...).

Ex: Inutile de consulter un article de 3 pages sur un bâtiment précis si vous souhaitez une première approche de l'œuvre d'un architecte, optez pour un ouvrage monographique assez exhaustif.

Lire une notice -4-

Les données d'exemplaires vous permettent de connaître le nombre d'exemplaires présents, de le/les localiser (cote, localisation), de savoir s'il est disponible ou emprunté, de le réserver dans cedernier cas et connaître la date de retour prévue.



Notez la cote et localisez-la en rayon à l'aide du plan des collections.

Les limites du catalogue -1-

- □ Un catalogue n'est que le reflet du traitement documentaire réalisé à la bibliothèque.
- □ A titre d'exemple :
- trop d'architectes ou d'auteurs dans un document : pas de référencement, d'où l'importance de croiser les sources, s'appuyer sur des bibliographies externes pour retrouver, par exemple, la participation d'un architecte à telle exposition collective et ensuite en consulter le catalogue.
- des pratiques ayant évolué dans le temps...

Les limites du catalogue -2-

- En fonction de votre sujet, vous aurez besoin de faire appel à d'autres catalogues et d'autres bibliothèques.
- □ La plupart des principes de recherche exposés précédemment sont valables sur tout catalogue, y compris à l'Etranger (même format de données) : recherche simple/avancée, recherche par titre, auteur, sujet lié à un vocabulaire contrôlé, opérateurs boléens & troncature etc. La 1r étape consiste toujours à lancer une recherche assez simple et observer les résultats (nombre, pertinence), pour éventuellement préciser la requête.

Le SUDOC

Le réseau ArchiRès a rejoint le système universitaire de documentation -SUDOC- en 2018. Y sont signalés actuellement une part des ouvrages récents et les états de collections des revues de la bibliothèque et de la matériauthèque.

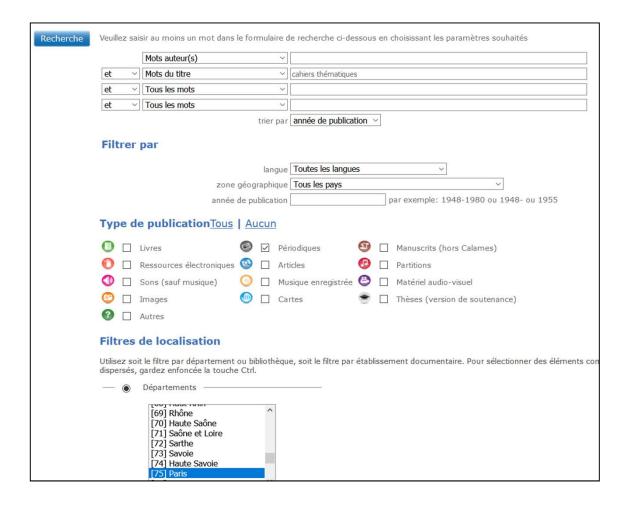
http://www.sudoc.abes.fr/

Le SUDOC, catalogue des bibliothèques de l'enseignement supérieur en France, propose les références de quelque 13 millions de documents de tous types.

Recherche dans le SUDOC -1-

- □ S'agissant d'un catalogue conséquent, privilégiez la recherche avancée.
- □ Pour consulter un état de collection de revue :
- -Saisissez le titre de la revue en « mots du titre » ;
- Cochez « périodiques » en type de publication ;
- Filtrez la localisation sur 'Paris'.
- Si vous disposez de l'ISSN, c'est encore mieux : en le renseignant dans le champ ISSN périodiques, vous obtiendrez directement la référence voulue.

Recherche dans le SUDOC -2-



Recherche dans le SUDOC -3-

□ Analysez la liste de résultats et choisissez la notice qui vous semble pertinente. Cliquez sur le titre pour vérifier (notice complète).



Recherche dans le SUDOC -4-

□ Cliquez sur « où trouver ce document » et recherchez Paris-ENSA Val-de-Seine pour voir l'état de collection de cette revue à la bibliothèque : (cliquez sur le + pour l'afficher)

Bibliothèque : PARIS-Ecole Archi. Val de Seine

Accessibilité : Non disponible pour le PEB
Etat de collection : no. 1 (2001) -....
Cote : LA

Cet état signifie que la bibliothèque conserve la revue depuis 2001, sans interruption, en libre accès (LA) et que l'abonnement se poursuit (-...).

Bibliothèque Nationale de France

https://catalogue.bnf.fr/index.do

- □ Le catalogue général comprend la majorité des documents conservé à la BNF et, s'agissant d'un outil de référence, permet de vérifier une référence.
- □ Tout imprimé en France est déposé à la BNF (dépôt légal) et s'il s'agit de l'unique exemplaire, en vertu du principe du « dernier recours », vous pouvez y accéder. Elle propose aussi des collections françaises et étrangères assez encyclopédiques sur tous les domaines du savoir.

Recherche simple

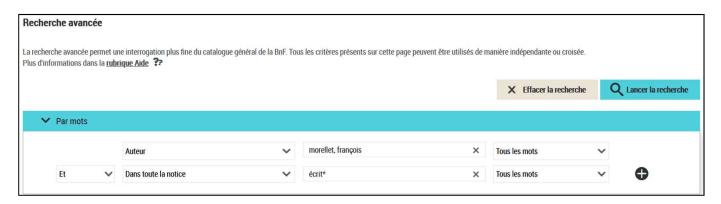
Recherche par architecte (auteur ou sujet)

Ex: Jean Prouvé
Si on tape simplement 'Jean Prouvé' dans la
recherche simple, plus de 300 références, pas
nécessairement sur l'architecte cherché (il y a aussi le
centre Jean Prouvé, l'espace Jean Prouvé…).
D'où l'intérêt d'une recherche par auteur (Prouvé,
Jean) ou par sujet.

Recherche avancée

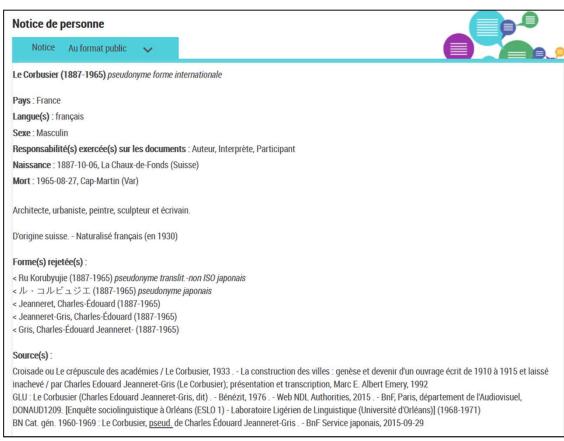
□ Permet de croiser plusieurs données (ex : titreauteur) et donc d'être plus pertinent sur une recherche précise.

Ex : auteur Morellet, François + écrit* dans toute la notice (la troncature fonctionne) : 14 réponses. Si on recherche François Morellet seul en recherche simple : ~230 réponses.



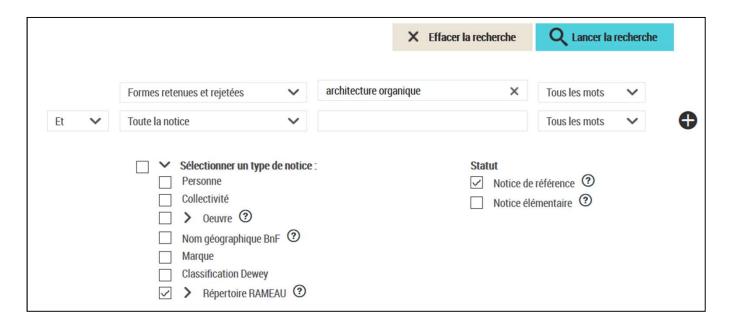
Autorités

Une notice autorité (nom propre, sujet) permet de voir les formes rejetées. *Ex* : *le Corbusier* (*(Jeanneret, Charles-Edouard, Gris, Charles-Edouard Jeanneret...)*



Sujets / RAMEAU -1-

■ La BNF, comme le SUDOC, utilise le langage d'indexation Rameau. Certains mots sujet existent dans le vocabulaire ArchiRès (brutalisme, architecture organique), d'autres non.



Sujets / RAMEAU -2-

□ Intérêt de la notice autorité: permet des rebonds sur des mots sujets voisins et toujours un lien sur les notices bibliographiques, soit les documents, liées (« voir toutes les notices liées).



Bibliothèques de la ville de Paris

https://bibliotheques.paris.fr/accueil.aspx

Quelque 3,5 millions de documents sur tous les domaines, dans tous les supports.

57 bibliothèques de prêt (gratuit pour les imprimés) et 15 bibliothèques patrimoniales et spécialisées (https://bibliotheques-specialisees.paris.fr/in/faces/homeInBook.xhtml)

Privilégiez dans tous les cas la recherche avancée.

Le Catalogue Collectif de France - CCFR

https://ccfr.bnf.fr/

□ Permet des recherches fédérées sur les différents catalogues.

Localise plus de 30 millions de documents tous supports (imprimés, multimédias, archives et manuscrits, partitions...) conservés dans les bibliothèques françaises (BNF, municipales : Base Patrimoine (fonds anciens), universitaires : SUDOC).

Bibliothèque de l'Institut National d'Histoire de l'Art

http://bibliotheque.inha.fr/

- Plus de 550 000 références dans les domaines de l'histoire de l'art, le patrimoine et l'archéologie (plus pauvre sur la période contemporaine).
- □ AGORHA (bases de données de l'INHA), dont une base 'édifices' pour l'heure dédiée au gothique.
- Des <u>collections numérisées</u> dont la base des classiques de l'art.
- □ Accès : étudiants à partir du Master 1.

Autres bibliothèques spécialisées

Bibliothèque Kandinsky

Collections d'histoire de l'art des 20-21e siècles (arts plastiques, vidéo, photographie, architecture, design...) en lien étroit avec le musée.. Accès étudiants Master 2.

Bibliothèques du CNAM

Collections en sciences et techniques, informatique, sciences et techniques de l'ingénieur, environnement, sociologie, matériaux, aménagement et urbanisme... Des <u>collections numérisées</u> en histoire de la construction, des transports, de l'énergie...). Accès : conditions propres à chaque bibliothèque.